

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 2 FEVRIER 1901

LETTRE DU PAPE

A S. Em. le Cardinal Richard

(Suite et fin)

Il est facile aussi de voir que tous les grands intérêts engagés dans cette question seraient gravement compromis, même dans le cas où l'on épargnerait les congrégations de missionnaires pour frapper les autres ; car, à le bien considérer, l'existence et l'action des unes sont liées à l'existence et à l'action des autres. En effet, la vocation du religieux missionnaire germe et se développe sous la parole du religieux prédicateur, sous la direction pieuse du religieux enseignant et même sous l'influence surnaturelle du religieux contemplatif.

D'ailleurs, on peut s'imaginer la situation pénible qui serait faite aux missionnaires et la diminution que subiraient certainement leur autorité et leur prestige, dès que les peuples qu'ils évangélisent, apprendraient que les congrégations religieuses, loin de trouver dans leur pays protection et respect, y sont traitées avec hostilité et rigueur. Mais, élevant encore la question, nous devons remarquer que les congrégations religieuses, ainsi que nous l'avons dit plus haut, représentent la pratique publique de la perfection chrétienne ; et, s'il est certain qu'il y a et qu'il y aura toujours dans l'Eglise des âmes d'élite pour y aspirer sous l'influence de la grâce, il serait injuste d'entraver leurs desseins. Ce serait attenter à la liberté même de l'Eglise, qui est garantie en France par un pacte solennel ; car tout ce qui l'empêche de mener les âmes à la perfection nuit au libre exercice de sa mission divine.

Frappés les ordres religieux, ce serait encore priver l'Eglise de coopérateurs dévoués : d'abord à l'intérieur, où ils sont les auxiliaires nécessaires de l'épiscopat et du clergé en exerçant le saint ministère et la fonction de l'enseignement catholique, cet enseignement que l'Eglise a le droit et le devoir de dispenser et qui est réclamé par la conscience des fidèles ; puis à l'extérieur, où les intérêts généraux de l'apostolat et sa principale force dans toutes les parties du monde sont représentés principalement par les congrégations françaises. Le coup qui les frapperait aurait donc son retentissement partout, et le Saint-Siège, tenu par mandat divin de pourvoir à la diffusion de l'Évangile, se verrait dans la nécessité de ne point s'opposer à ce que les vides laissés par les missionnaires français fussent comblés

par des missionnaires d'autres nationalités.

Enfin nous devons faire observer que frapper les congrégations religieuses ce serait s'éloigner, à leur détriment, de ces principes démocratiques de liberté et d'égalité qui forment actuellement la base du droit constitutionnel en France et y garantissent la liberté individuelle et collective de tous les citoyens, quand leurs actions et leur genre de vie ont un but honnête qui ne lèse les droits et les intérêts légitimes de personne. Non, dans un Etat d'une civilisation aussi avancée que la France, Nous ne supposons pas qu'il n'y ait ni protection ni respect pour une classe de citoyens honnêtes, paisibles, très dévoués à leur pays, qui, possédant tous les droits et remplissant tous les devoirs de leurs compatriotes, ne se proposent, soit dans les vœux qu'ils émettent, soit dans la vie qu'ils mènent au grand jour, que de travailler à leur perfection et au bien du prochain sans rien demander que la liberté ! Les mesures prises contre eux paraîtraient d'autant plus injustes et odieuses que, dans le même moment, on traiterait bien différemment des sociétés d'un tout autre genre.

Nous n'ignorons pas que, pour écarter ces rigueurs, il en est qui vont répétant que les congrégations religieuses empiètent sur la juridiction des évêques et lésent les droits du clergé séculier. Cette assertion ne peut se soutenir si l'on veut rapporter aux sages lois édictées sur ce point par l'Eglise et que Nous avons voulu rappeler récemment. En parfaite harmonie avec les dispositions et l'esprit du Concile de Trente, tandis qu'elles régissent d'un côté les conditions d'existence des personnes vouées à la pratique des conseils évangéliques et à l'apostolat, d'autre part elles respectent autant qu'il convient l'autorité des évêques dans leurs diocèses respectifs. Tout en sauvegardant la dépendance due au chef de l'Eglise, elles ne manquent pas, en beaucoup de cas, d'attribuer aux évêques son autorité suprême sur les congrégations par voie de délégation apostolique. Quant à représenter l'épiscopat et le clergé français comme disposés à accueillir favorablement l'ostracisme dont on voudrait frapper les congrégations religieuses, c'est une injure que les évêques et les prêtres ne peuvent que repousser de toute l'énergie de leur âme sacerdotale !

Il n'y a pas lieu de donner plus d'importance à l'autre reproche qu'on fait aux congrégations religieuses de posséder trop de richesses. En admettant que la valeur attribuée à leurs propriétés ne soit pas exagérée, on ne peut contester qu'elles possèdent honnêtement et légalement et que, par

conséquent, les dépouiller serait attenter au droit de propriété.

Il faut considérer en outre qu'elles ne possèdent point, dans l'intérêt personnel et pour le bien-être des particuliers qui les composent, mais pour les œuvres de religion, de charité et de bienfaisance qui tournent au profit de la nation française, soit au dedans, soit au dehors où elles vont relever son prestige en contribuant à la mission civilisatrice que la Province lui a confiée.

Passant sous silence d'autres considérations que l'on fait au sujet des congrégations religieuses, Nous Nous bornons à cette importante remarque : la France entretient avec le Saint-Siège des rapports amicaux fondés sur un traité solennel. Si donc les inconvénients que l'on indique ont sur tel ou tel point quelque réalité, la voie est toute ouverte pour les signaler au Saint-Siège qui est disposé à les prendre en sérieux examen et à leur appliquer, s'il y a lieu, des remèdes opportuns.

Nous voulons, cependant, compter sur l'équitable impartialité des hommes qui président aux destinées de la France et sur la droiture et le bon sens qui distinguent le peuple français. Nous avons la confiance qu'on ne voudra pas perdre le précieux patrimoine moral et social que représentent les congrégations religieuses ; qu'on ne voudra pas, en attendant à la liberté commune par des lois d'exception, blesser le sentiment des catholiques français, et aggraver les discordes intérieures du pays, à son grand détriment. Une nation n'est vraiment grande et forte, elle ne peut regarder l'avenir avec sécurité que si, dans le respect des droits de tous, et dans la tranquillité des consciences, les volontés s'unissent étroitement pour concourir au bien général. Depuis le commencement de Notre Pontificat, Nous n'avons omis aucun effort pour réaliser en France cette œuvre de pacification qui lui aurait procurer d'incalculables avantages, non seulement dans l'ordre religieux, mais encore dans l'ordre civil et politique. Nous n'avons pas reculé devant les difficultés. Nous n'avons cessé de donner à la France des preuves particulières de déférence, de sollicitude et d'amour, comptant toujours qu'elle y répondrait comme il convient à une nation grande et généreuse. Nous éprouverions une extrême douleur si, arrivé au soir de Notre vie, Nous Nous trouvions déçu dans ces espérances, frustré du prix de Nos sollicitudes paternelles et condamné à voir, dans le pays que Nous aimons, les passions et les partis lutter avec plus d'acharnement, sans pouvoir mesurer jusqu'où iraient leurs excès, ni conjurer des malheurs que Nous avons tout fait pour empêcher

et dont Nous déclinons, à l'avance, la responsabilité. En tout cas, l'œuvre qui s'impose en ce moment aux évêques français, c'est de travailler, dans une parfaite harmonie de vue et d'action, à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des congrégations religieuses, que Nous aimons de tout Notre cœur paternel et dont l'existence, la liberté, la prospérité importent à l'Eglise catholique, à la France et à l'humanité.

Daigne le Seigneur exaucer Nos vœux ardents et couronner les démarches que Nous faisons depuis longtemps déjà pour cette noble cause ! Et comme gage de Notre bienveillance et des faveurs divines, Nous vous accordons, bien-aimé Fils, à vous, à tout l'épiscopat, à tout le clergé et à tout le peuple de France, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 décembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LEO PP. XIII.

Plutôt Turcs que Papistes

(De la Semaine religieuse, de Cambrai.)

On croit généralement que cette odieuse phrase est d'origine protestante et du seizième siècle. On l'attribue au chef des Calvinistes hollandais, le trop célèbre Guillaume d'Orange. Il ne l'a pas inventée, mais il était digne de le faire, elle caractérise toute sa vie.

L'origine est plus lointaine et grecque. Elle date des derniers jours de l'empire romain, la veille de la prise de Constantinople par les Turcs, au lendemain du Concile de Florence qui vota l'union des Eglises grecque et latine.

Par haine de Rome, c'est-à-dire de la vérité catholique, les Grecs, schismatiques au lendemain de cet accord de Florence, s'insurgèrent contre le traité de paix, et cette insurrection adopta le fameux cri : Plutôt Turcs que Papistes ! La réponse à cette déclaration, le Sultan Mahomet II la donna.

Dans l'hiver de 1451-1452, il construisit sur le Bosphore, en amont de Constantinople, la forteresse du promontoire d'Hermaeum. Le siège de Constantinople et la prise de cette ville suivirent de près.

Au moment où les Turcs allaient donner l'assaut, le fanatisme le plus farouche fit explosion.

Le clergé schismatique grec appela solennellement l'anathème sur la tête des partisans du Conseil de Florence.

Le grand-duc Luc Notaros, l'homme le plus puissant de l'Empire, déclara qu'il aimait mieux voir dans la ville

le turban turc que la tiare romaine. Il fut mis à mort, le lendemain de la prise de Constantinople, avec des raffinements inouïs de cruauté, par le bourreau du Sultan. Il est probable que, dans son supplice, le turban ne lui parut plus si agréable.

“ Si, en ce moment, dit un historien grec, Ducas, un ange fût descendu du Ciel et leur eût crié : “ Acceptez l'union des Eglises, ” en vérité, ils n'y auraient point consenti et ils auraient demandé à être livrés aux Turcs plutôt qu'à l'Eglise romaine. ”

Les Turcs leur firent connaître, en les massacrant, les bienfaits de la civilisation de Mahomet.

Ne peut-on point constater actuellement en France quelque chose de cet esprit d'imprudence et d'erreur de la chute des peuples funeste avant-coureur ?

Regrettables exagérations

La presse quotidienne donne rarement la note juste.

La mort de la reine Victoria lui a fourni une belle occasion de se livrer à ses exagérations habituelles.

Voici deux phrases, par exemple, que nous lisons dans le *Soleil* en date du 23 janvier, sous forme de dépêche de Cowes :

“ La reine Victoria est morte et Edouard VII règne. Le plus grand événement dans l'histoire de cette génération, le changement le plus complet dans les conditions existantes que l'on puisse imaginer, a eu lieu tranquillement, sans commotion. ”

Plus loin :

“ La fin de cette carrière, jamais égale par une femme, dans l'histoire du monde, s'est produite dans une chambre de Osborne House. ”

Dans le même numéro du *Soleil*, on prête à un honorable juge de la cour supérieure ce langage :

“ La nouvelle est malheureusement trop vraie, dit l'honorable juge, bien que je n'en aie pas été officiellement prévenu. M. Turcotte a parlé des éloges que méritait la Reine. Louanger la Reine, autant vaudrait purifier le diamant. Ces louanges sont inutiles. Tout ce que je puis dire, c'est que, par respect pour l'Auguste Reine, dont nous déplorons la perte, je me conforme à la suggestion qui vient d'être faite d'ajourner cette cour. ”

Les italiques sont de nous.

En général, on peut dire que les panégyriques de la reine Victoria, publiés par nos journaux, donnent tous cette note de louange excessive. Cela est souverainement regrettable.

D'abord, au point de vue purement humain, ces exagérations faussent l'esprit public.

A force d'accumuler les superlatifs, à tout propos, on détruit chez le peuple toute notion des proportions ; on empêche de mesurer la véritable taille des hommes ; de distinguer ceux qu'il faut réellement admirer et imiter, de ceux qu'il faut ranger parmi le commun des mortels.

Ensuite, au point de vue religieux, tous ces éloges à perte de vue et à perte d'haleine à l'adresse d'une souveraine qui a vécu et qui est morte en dehors du giron de l'Eglise, ont inco-

testablement pour effet de fausser l'idée du christianisme. On enseigne aux populations catholiques, presque en propres termes, que la sainteté s'acquiert tout aussi facilement au sein des sectes que dans la sainte Eglise catholique, la seule vraie.

Que la reine d'Angleterre ait été une bonne mère de famille, dévouée à ses enfants ; poussant même le dévouement à l'égard des siens au point d'amasser une fortune privée considérable, et de s'exposer au reproche d'être trop attachée à l'argent ; qu'elle ait été épouse et veuve fidèle ; qu'elle ait compati volontiers avec ceux qui étaient dans le malheur ; tout cela est vrai. Mais ce sont là des vertus morales naturelles que même certains païens ont pratiquées.

Nous le savons, les Anglo-saxons et les Américains attachent une grande, une trop grande importance à ces vertus naturelles. Mais pour rester dans le vrai et conformer sa manière de voir à l'enseignement formel de l'Eglise, il faut reconnaître que les vertus surnaturelles ont un prix infiniment supérieur.

Or, on a beau avoir eu du respect et de l'affection pour la défunte Reine, il faut admettre, si l'on veut être sincère, que sa vie n'a pas été une vie remarquable par son côté surnaturel. Ça été, au contraire, une vie purement naturelle, ornée de vertus qui ne dépassaient pas l'ordre de la nature humaine.

La reine Victoria a goûté toutes les jouissances d'ici-bas. Née pauvre, elle est montée toute jeune sur un des plus beaux trônes du monde. Elle a régné, sans contrariétés, sans contradictions sérieuses, pendant près de soixante quatre ans, entourée de l'affection de ses sujets qui ne lui ont jamais causé la moindre peine. Elle a eu l'époux de son choix qui, avec ses enfants, lui a rendu la vie de famille charmante. Le ciel lui a accordé une longue carrière exempte de maladies. Ses chagrins domestiques n'ont certes pas dépassé, en amertume, ceux que les hommes, en général, connaissent. Même les inquiétudes politiques de ces derniers mois, lesquelles, dit-on, ont abrégé ses jours, elle n'était pas seule à les connaître. Tous ceux qui aiment véritablement l'Angleterre les ont éprouvées comme elle.

En somme, nous ne voyons pas dans la vie de la reine Victoria rien qui constitue la véritable grandeur, même humaine ; encore moins la grandeur chrétienne. C'est une vie qui offre, certes, des beautés naturelles, mais elle ne dépasse pas le niveau de l'existence humaine ordinaire.

EMOUSSEMENT DU SENS MORAL

L'horrible guerre sud-africaine semble avoir émoussé le sens moral d'un grand nombre d'Anglais et de Canadiens, même parmi les catholiques.

Le *Tablet*, de Londres, journal catholique et propriété de Son Eminence le Cardinal Vaughan, a reçu naguère de Mgr O'Dwyer, évêque de Limerick, Irlande, la lettre qu'on va lire et

qui constitue un châtement fort mérité. Nous traduisons cette lettre d'après la version que nous en donne le *Catholic Tribune*, de Dubuque, Iowa, 24 janvier, qui l'emprunte au *Freeman's Journal* de Dublin : Voici la lettre de Mgr O'Dwyer.

“ Vous avez publié dans votre livraison de samedi un incident qui, je crois, appelle des commentaires. L'auteur, qui est vraisemblablement un officier anglais, l'appelle une *bonne histoire*, et il en est évidemment fier ; cependant, cet incident donne véritablement des nausées à cause de la lâcheté et de la brutalité qui s'y étalent.

“ Un Boer ayant combattu pour son pays jusqu'à ce que le kopje où il se trouvait fut pris, jeta sa carabine par terre et demanda qu'on lui épargnât la vie. La réponse fut une insulte grossière ; puis un soldat anglais enfoua sa baïonnette dans le corps de cet homme désarmé. Puis-je vous demander si ce n'est pas là, tout simplement, un horrible et lâche assassinat ?

“ On dit que ce soldat appartenait à un régiment irlandais. J'en suis bien chagrin, si cela est vrai. Sans doute, vous trouverez, dans les régiments irlandais, comme dans les régiments anglais, des misérables dont les instincts de bête fauve sont mis en activité par la guerre. Mais ce qui est surprenant, c'est de constater que le sens moral est tellement émoussé chez les officiers de l'armée qu'ils racontent entre eux cet incident, digne seulement de sauvages, comme une *bonne histoire*.

“ Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que vous, journaliste catholique, vous avez oublié les principes catholiques élémentaires et les sentiments chrétiens au point de publier, évidemment avec orgueil, le récit d'un crime aussi abominable.

“ Peut-être cela vous aiderait-il à voir cette action honteuse comme les autres la voient, si vous vous posiez cette question : Ce soldat anglais avait-il plus de droit d'insulter et d'assassiner ce Boer, seul et désarmé, qui s'était constitué prisonnier, que Delarey n'en aurait eu de faire sauter la cervelle à un des officiers du régiment de Northumberland qui s'est rendu l'autre jour ?

“ Est-ce une loi de la guerre que les Anglais doivent obtenir quartier — et Dieu sait s'ils l'ont demandé assez souvent pendant la guerre actuelle pour se couvrir de gloire — mais qu'ils ne doivent pas l'accorder ?

“ En vous demandant de publier cette lettre je dois dire que le but que je me propose en vous écrivant, c'est de réparer, autant qu'un seul ecclésiastique peut le faire, le scandale que, j'en suis persuadé, vous donnez comme directeur d'un journal qui est presque officiellement catholique, par le ton sauvage et sans pitié que vous avez adopté à l'égard de braves gens qui font, en faveur de la liberté, une des plus glorieuses luttes dont l'histoire fasse mention.

† EDWARD-THOMAS,
“ évêque de Limerick. ”

Voilà, certes, un soulagement pour la conscience catholique. Les fidèles du monde entier doivent de la reconnaissance au courageux évêque de Limerick pour cette opportune dénonciation de la scandaleuse attitude que le *Tablet* a prise sur la question de l'unique guerre sud-africaine.

Nous avons dit que cette guerre atroce, la honte de l'humanité, a fait perdre le sens moral, non seulement à beaucoup d'Anglais, mais aussi à un grand nombre de Canadiens.

Le *Hamilton Spectator*, en date du lundi 31 décembre, page 3, publie, avec orgueil, une longue lettre (quatre grandes colonnes) que lui adresse du théâtre de la guerre un certain E. W. B. Morrison que, nous dit-on, est lieu-

tenant dans la batterie D de l'artillerie canadienne.

Les titres seuls que le *Spectator* donne à cette communication en indiquent suffisamment le caractère honteux : “ BURNING AND LOOTING. The Canadians assist in carrying out Kitchener's Policy of destroying Boer Homesteads. — INCENDIE ET PILLAGE. Les Canadiens aident à appliquer la politique de Kitchener qui consiste à détruire les fermes des Boers. ”

Les détails que ce lieutenant Morrison donne, froidement, et que le *Spectator* reproduit avec complaisance, feraient honneur aux Boxeurs chinois. Voici quelques extraits : —

“ A partir de là, pendant toute l'excursion qui a duré quatre jours, notre marche était semblable aux pillages dans l'Ecosse, il y a deux siècles. Le pays ressemble beaucoup à l'Ecosse, et nous allions d'une vallée à une autre, enlevant le bétail et les moutons, brûlant, pillant, mettant sur le chemin les femmes et les enfants qui pleuraient sur les ruines de leurs belles fermes. C'était chose terrible à voir et je ne crois pas que je désire faire une autre excursion de ce genre ; mais nous ne pouvions nous empêcher d'approuver cette politique, bien que cela répugnât quelque peu à la plupart d'entre nous d'en être les instruments... Nous avons dévasté une lisière ayant six milles de large à travers ces fertiles vallées et avons complètement détruit le village de Witpoort et la ville de Dullstroom. Notre colonne laissait derrière elle une traînée de feu et de fumée qui pouvait se voir de Belfast. Quelques unes des maisons étaient tellement solides que le feu ne pouvait pas les détruire. On les faisait sauter. Beaucoup de maisons étaient entourées de jolis jardins remplis de roses, de lis et d'arbres fruitiers. Assis à côté de nos canons, nous pouvions voir une troupe de cavaliers se diriger vers une maison. En me servant de ma longue-vue, je pouvais voir les femmes et les enfants expulsés de la maison, et leurs lits jetés par les fenêtres. Les soldats ayant mis les lits assez loin pour que le feu ne les atteignît pas, incendièrent la maison.....

La colonne arriva à Witpoort, joli village entouré de collines. Les canons furent placés sur les collines et braqués sur le village ; puis la cavalerie et l'infanterie montée y entrèrent et pillèrent, puis incendièrent toutes les maisons et tous les magasins, à l'exception d'un seul établissement appartenant à un sujet britannique. Le moulin à farine fut détruit par la dynamite. Assis sur les collines, nous regardions faire. Lorsque les troupes montées revinrent, elles avaient l'air d'une bande de colporteurs en goguettes. Leurs selles ressemblaient à des arbres de Noël, tant on y avait suspendu de châles, d'horloges, de mandolines, de théières, de lampes, et de tous les articles imaginables — à part de nombreux poulets, canards, oies, cochons de lait, légumes et produits agricoles en quantité. ”

Il y a des colonnes de cette abominable prose, froide comme une baïonnette.

Voici quelques passages de la description du pillage et de l'incendie de Dullstroom.

« Lorsque l'accalmie se fit, le général Smith-Dorrien invita les officiers de l'artillerie à l'accompagner à la ville, pour y faire une sorte d'acte de présence officiel. La rue principale était remplie de fumée et de flammèches. La ville était très silencieuse, on n'entendait que le pétilllement et le bourdonnement des flammes. Sur le porron de l'église des femmes et des enfants étaient groupés. Les femmes étaient pâles, leurs yeux flambaient, mais peu d'entre elles pleuraient. Les troupes pillaient systématiquement ; et à mesure qu'elles éventraient une maison elles y mettaient le feu. Nos gars canadiens aidaient les femmes à sortir leurs meubles, comme ils auraient fait à un incendie ordinaire. S'ils voyaient quelque chose qui leur plaisait, ils le prenaient, mais il n'étaient pas assez endurcis pour le prendre sous les yeux mêmes des gens. Mais il faut voir les Royal Irish piller ! LES OFFICIERS SE TENAIENT AUPRÈS, RIANT À LA VUE DU PLAISIR (FUN) QUE LES GARS AVAIENT. »

Les commentaires seraient inutiles, n'est-ce pas ?

Autre exemple de l'absence complète de sens moral chez certains Anglo canadiens. Le *Herald*, de Montréal, un des principaux journaux anglais du Canada, a reproduit, dans son numéro du 11 décembre, première page, sans un mot de protestation ou même de réserve, l'horrible récit qui suit :

« Ottawa, le 11 décembre (dépêche spéciale) : ... Une lettre de Bert Holland, un des Carabiniers canadiens montés, adressée à ses parents en cette ville, renferme les paragraphes intéressants que voici :

« Les Boers nous donnent autant de tintoin que jamais, tirant sur nos sentinelles, puis se sauvant. Nos gars ont fait quitte à quitte avec eux, l'autre jour, en tuant le plus invétéré teneur du district. Les gars étant montés sur leurs chevaux l'ont poursuivi, le forçant à entrer dans un terrain marécageux où son cheval s'est trouvé embourbé. Le Boer jeta sa carabine et leva ses bras, demandant miséricorde. Les gars s'étant approchés à une distance de cent pieds du vieux misérable ouvrirent le feu. D'abord, ils lui envoyèrent des balles dans les bras et les jambes, puis dans l'estomac, et lorsqu'il jugèrent qu'il avait été assez puni, ils lui envoyèrent une grêle de balles dans la poitrine, la criblant littéralement. Ils se rendirent ensuite à sa maison où ils trouvèrent son fils caché sous le lit, ayant sa giberne et une carabine à la main. Ils l'emmenèrent au camp, et il a toutes les chances d'être fusillé. »

N'est-il pas vraiment épouvantable d'entendre des soldats canadiens se vanter de pareils exploits et de voir les grands journaux accueillir avec satisfaction de tels récits qui soulèvent le cœur d'indignation et de dégoût ?

La dépêche spéciale du *Herald* continue ainsi :

« Holland se plaint de ce que les Anglais traitent les Boers avec trop de bonté, et il ajoute : « Je ne crains pas de prédire que ce pays coûtera plus cher que tous ceux auxquels la

Grande Bretagne a eu affaire jusqu'ici. Les Boers sont irrécyclables, et lorsque les prisonniers auront été relâchés, il y aura une autre guerre sud-africaine avant six mois. Vous ne sauriez concevoir jusqu'à quel point ces gens à qui nous faisons la guerre sont entêtés (pig-headed), ignorants et méprisables (worthless). »

Ce dernier trait est du plus pur anglo-saxonnisme. Lorsqu'un Anglais résiste à quelqu'un, c'est de la fierté, de la noble ténacité. Lorsque quelqu'un résiste à un Anglais, c'est de l'entêtement, de l'obstination !

* *

Le nommé Holland, dit la dépêche au *Herald*, se plaint de ce que les Anglais traitent les Boers avec trop de bonté ! Et l'individu est probablement sincère en formulant cette étonnante plainte, tant cette guerre satanique a aveuglé ceux qui y ont participé. Voyons un peu cette bonté.

La *Westminster Gazette* donne les onze raisons suivantes pour lesquelles les fermes peuvent être brûlées, dans le pays des Boers, selon les ordres donnés par des officiers anglais :

I. Parce que cela pourrait intimider l'ennemi. (La dévastation de trente mille carrés dans l'Etat libre, ordonnée par le colonel Pilcher, en janvier 1900.)

II. Parce qu'un chemin de fer avait été attaqué. (Ordre de lord Roberts, numéro 602, prescrivant l'incendie de trente-huit fermes.)

III. Parce qu'il fallait dévaster tout un district. (Voir procédés adoptés par le général Campbell, à Ficksburg, en septembre 1900, par le général Rundle dans l'Etat libre d'Orange ; par le général Paget au Transvaal ; par lord Methuen à Zeerust.)

IV. Parce qu'on avait trouvé des carabines dans les fermes. (Voir, entre autres, les procédés adoptés par les généraux French, Rundle et Pole-Carew, dans l'Etat libre, en avril dernier.)

V. Parce que des éclaireurs boers y avaient trouvé abri. (Voir ordre de lord Roberts, 14 août 1900.)

VI. Parce qu'aucun homme ne se trouvait sur la ferme. Si les hommes étaient absents, c'est qu'ils étaient avec les commandos. (Voir lettre des officiers boers à Green Point, 1er novembre 1900.)

VII. Parce que le propriétaire n'avait pas tenu son serment de neutralité.

VIII. Parce que des coups de fusil avaient été tirés de la ferme pendant que le drapeau blanc y flottait.

IX. Parce qu'une bataille avait eu lieu dans le voisinage.

X. Parce que les occupants de la ferme étaient soupçonnés d'être en communication avec l'ennemi. (Voir lettre de Mlle Cronje, 15 octobre 1900.)

XI. Parce que les occupants d'une ferme avaient refusé deux fois de servir d'éclaireurs contre les franc-tireurs boers. (Voir ordre de Roberts, 24 octobre 1900.)

La *Westminster Gazette* ajoute à cette liste les ordres secrets suivants donnés par lord Kitchener :

1° Saisir tout fourrage, chevaux et animaux quelconques appartenant à un Boer qui n'a pas observé son ser-

ment de neutralité ou dont le fils s'est joint à un commando.

2° Dépouiller tout le pays de fourrage et de provisions, afin de ne laisser aucun moyen de subsistance pour les commandos.

3° Saisir, sans paiement et sans donner de reçus, tout ce qui appartient aux fermiers déloyaux et de tous ceux dont les pères ou les fils sont en campagne.

4° Saisir tout lorsqu'un membre quelconque d'une famille, après avoir déposé les armes, les reprend.

5° Saisir ou détruire toutes les récoltes sur les fermes appartenant aux Boers qui sont avec les commandos.

6° Enlever tous les instruments aratoires, ne laissant rien pour les fins agricoles ou autres.

Voilà, d'après leurs propres aveux, comment les Anglais font la guerre !

FAILLITE DE L'ECOLE MODERNE

Après la science, voici que l'école moderne fait faillite !

Le 17 décembre, M. Leygues, ministre de l'instruction publique, en France, prononçait devant le conseil supérieur de l'instruction publique, un discours dont nous empruntons l'extrait suivant au *Journal de l'Ain*, 19 décembre :

« On fait les nations grandes et fortes, non pas en accablant les esprits de connaissances, ou en coulant toutes les intelligences dans le même moule, mais en développant les qualités morales et intellectuelles qui préparent les jugements droits, les consciences libres et les caractères. »

M. Leygues est pourtant un sectaire. Cependant, l'évidence lui arrache cet aveu : La tendance actuelle de l'enseignement est fautive !

« A côté de ce discours, dit le *Journal de l'Ain*, il fait bon relire l'aveu fait ces jours-ci par un écrivain, M. H. Fouquier, qui jadis, dans le *XIX^e Siècle* d'About et de Sarcy, fut de ceux qui poussèrent le plus vivement la République dans la voie scolaire où elle s'est engagée et où la France, à les entendre, devait trouver une ère nouvelle de grandeur morale et de développement intellectuel. Répétons ce qu'après vingt ans d'expérience, il écrit maintenant dans le *Matin* :

« L'erreur essentielle de notre temps, c'est d'avoir trop cru à l'Ecole. »

« On s'est imaginé qu'en forçant les enfants du peuple à aller s'asseoir sur des bancs depuis l'âge de sept ans, jusqu'à celui de douze ou treize, on inculquerait dans leur esprit une loi morale assez forte pour suppléer, avec les axiomes du catéchisme civique, à l'éducation de la famille et à la contrainte de la foi religieuse. »

« Il me paraît que l'expérience est faite et que l'Ecole a fait faillite. »

Certes, nous n'en sommes pas rendus, dans la province de Québec, à l'école neutre, à l'école athée. Mais nous avons parmi nous un grand nombre de personnes qui s'imaginent qu'on rend les peuples heureux et prospères, « en accablant les esprits de connaissances, et en coulant les intelligences dans le même moule. »

On surcharge les programmes, sous prétexte de préparer les enfants en vue de la lutte pour la vie, et l'on prêche l'uniformité des livres et des méthodes, afin de « couler toutes les

intelligences dans le même moule. »

Quel que soit l'avenir probable de l'enfant, on lui donne la formation officielle, la même pour tous. Qu'il soit destiné à la vie des champs ou à la vie des villes, à l'agriculture, à l'industrie, ou au commerce, le programme élémentaire cherche à l'accabler des mêmes connaissances.

Et nos soi-disant réformateurs, au lieu de demander que l'on fasse, au plus vite, machine en arrière, qu'on enseigne mieux mais beaucoup moins, voudraient nous pousser plus avant dans le chemin funeste où l'école moderne a entraîné d'autres peuples.

Fraternité !

Nous lisons dans le *Pionnier*, de Sherbrooke, en date du 25 janvier, l'étrange entrefilet que voici :

« Notre nouveau souverain, étant membre de la fraternité maçonnique, la dépêche suivante fut envoyée aux francs-maçons de la Grande-Bretagne, par la grande loge de Québec. »

« Profonde sympathie pour notre roi, fraternité de la part de la nation et de la grande loge de Québec. »

« B. TOOKE,
« Grand maître. »

Fraternité maçonnique, voilà un singulier titre pour le secte maçonnique, surtout dans les colonnes d'un journal catholique. Appelons les choses par leur vrai nom ! Cela exige un peu de courage parfois, mais ayons ce courage.

REBUFFADE

On lit dans le *Pionnier*, de Sherbrooke, à la date du 25 janvier :

« L'humeur par trop belliqueuse qui a naguère régné chez certains journalistes canadiens, vient de recevoir une rebuffade en règle. Elle part même de la source la plus inattendue. C'est ni plus ni moins que la *Canadian Military Gazette* qui se charge de mettre une sourdine au zèle de nos jingoes impérialistes à outrance. »

« La *Gazette* est pourtant tout ce qu'il y a de plus *british* au monde ; mais cela ne l'empêche pas d'apprécier dans les termes suivants l'idée d'envoyer de nouvelles recrues en Afrique :

« Nos efforts, dit-elle, sont dirigés pour augmenter la population du Canada et non pas la diminuer. Il faudrait déclarer bien clairement au gouvernement impérial que, dans le besoin absolu, le Canada fournira volontiers, non pas 1,000 hommes, mais 10,000 et plus ; mais que nous n'avons aucun homme de reste pour aller faire la police pendant que des millions d'acres de terre la plus fertile du monde attendent des bras pour la cultiver. »

Nous sommes heureux de constater cette réaction contre l'impérialisme qui se produit au Canada, même dans les cercles militaires. Mais nous ne saisissons pas bien la logique de la *Gazette*. Puisque nous n'avons pas un homme de reste pour faire la police, comment pourrions-nous disposer de 10,000 hommes pour faire la guerre ? Il n'y a pas, ce nous semble, une si grande différence entre faire la guerre et faire la police pour le compte de l'Angleterre.

Jubilé Episcopal DE M^{GR} MOREAU

Evêque de Saint-Hyacinthe

Allocution de Mgr Bruchési

Quos dedisti mihi custodivi.
J'ai gardé avec soin ceux que
vous m'avez donnés.

(S. JEAN, XVII, 12.)

Excellence,

Messeigneurs,

Mes frères,

Les jours et les années ne sont rien pour l'Éternel, mais l'homme, lui, compte ses années et ses jours.

Sa vie et ses œuvres sont en quelque sorte une lutte continuelle contre le temps. Si sa vie se prolonge au-delà des limites ordinaires, si ses œuvres s'affermissent et se développent avec la durée, il produit l'admiration chez ses semblables, et tout mortel qu'on le sait, on se plaît à entourer son front d'une auréole qui semble un mystérieux reflet de l'immortalité.

Quel exemple plus saisissant pourrais-je apporter ici que celui du grand pape qui préside aujourd'hui aux destinées de l'Église universelle ? Nonagénaire, si frêle d'apparence, esprit plutôt que corps, semble-t-il, gardant toute la vigueur de ses nobles facultés, il résiste aux labeurs les plus rudes ; tous les devoirs de sa charge écrasante il les remplit. L'humanité a les regards tournés vers lui : il lui parle, la prêche, la dirige, la sanctifie, la consacre au Seigneur. C'est lui qui, malgré sa faiblesse, domine tous les événements. La vérité et le droit n'ont pas de plus vaillant défenseur. Son existence qui se poursuit, lorsque tant de tombes illustres s'ouvrent à ses côtés, nous apparaît comme un prodige constant. On dirait qu'il se survit par une influence céleste et nous nous sentons portés, dans notre amour filial, à l'appeler immortel.

Mes frères, il y a parmi vous une carrière qu'il a plu à Dieu de rendre saintement féconde et de prolonger pour le bien de vos âmes et pour sa gloire ; carrière d'apôtre qui ne s'est jamais épargné le travail, carrière de père dont le cœur n'a cessé de vous prodiguer les trésors de sa tendresse ; nous venons aujourd'hui lui rendre hommage en célébrant le jubilé de son épiscopat.

Cette fête était un besoin pour votre gratitude et votre piété, elle était demandée par notre religieuse admiration. L'Église de Saint-Hyacinthe ne pouvait pas laisser passer inaperçu le vingt-cinquième anniversaire de son alliance mystique avec l'époux doux et fort que le ciel lui a donné.

Je ne ferai que répéter la parole prononcée ici même par un représentant du Saint-Siège, en disant que le vénérable vieillard, pasteur de ce diocèse, fait penser à Léon XIII et qu'il est de sa famille. Comme lui, en effet, on dirait qu'il triomphe du temps et des vicissitudes de la vie. Il comprend tous les besoins de son peuple, aucune de ses souffrances ne le trouve insensible ; mais, lui, semble habiter des sphères toujours sereines où les misères d'ici-bas ne peuvent atteindre. Point de décadence dans cet esprit, point

d'affaiblissement dans ce vieux cœur ; jamais de trouble ni d'amertume dans cette âme. Cette vieillesse couronnée de cheveux blancs est en même temps couronnée d'honneur et d'amour, elle mérite d'être acclamée.

Tous ici, depuis le plus humble fidèle jusqu'à l'éminent délégué du Souverain-Pontife, l'acclament en effet, et, d'une voix, et d'un cœur, lui adressent leurs félicitations et leurs vœux.

“ Quinze ans ”, disait Tacite, “ c'est un gros morceau de siècle ”. Vingt-cinq ans d'épiscopat, vingt-cinq ans remplis comme ceux de votre évêque, mes frères, c'est un long espace de temps, j'oserais dire que cela équivalait à plusieurs vies d'homme.

Que d'œuvres, en effet, accomplies pour le bien de l'individu, de la famille et de la société ! que de jours et de nuits passés dans l'étude ! que d'enseignements donnés, que d'erreurs redressées, que de vérités et de devoirs rappelés au moment opportun ! que d'enfants enrôlés dans la milice des chrétiens parfaits, que de clercs attachés au service des autels ! que de confidences reçues, que d'esprits éclairés, que de cœurs consolés ! Que de courses à travers les villes et les campagnes, que de bénédictions répandues sur les demeures, sur les tombes et les berceaux ! Quel élan imprimé à l'éducation chrétienne, aux vocations religieuses, aux entreprises de charité ! que de paroisses créées, que de temples érigés à la gloire du Seigneur, et surtout, que de sollicitudes, que de communions au douloureux calice du Sauveur, que d'actes généreux dont le ciel seul a le secret ! Oui, vingt-cinq ans d'épiscopat, c'est un gros morceau de siècle, *magnum temporis ævi spatium* !

Mes frères, votre évêque avait pris les rênes de l'administration depuis un an à peine, lorsqu'il dut élever la voix, pour rappeler les principes de l'Église sur certains points de doctrine de la plus haute importance. Voici les touchantes paroles proférées à cette occasion par son cœur paternel :

“ Que nous voudrions pouvoir dire un jour, à l'exemple du divin Sauveur, à notre souverain juge lorsque nous lui rendrons compte de notre administration : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés ; vous me les aviez confiés, Seigneur, comme un précieux dépôt, j'en ai pris un soin tout paternel, et maintenant, je les remets intacts et sans blessures entre vos mains divines. Accordez-nous, ô Dieu de bonté, cette grâce que nous envisageons comme la plus insigne que vous puissiez nous gratifier (1). ”

Monseigneur, cette grâce insigne vous a été accordée ; votre vœu le plus cher a été exaucé, et, en cette fête jubilaire, vous pouvez dans la joie et l'humble reconnaissance de votre âme, redire le mot que Jésus adressait au soir de la Cène à son Père céleste : *Quos dedisti mihi custodivi*. O Dieu, j'ai gardé avec soin tout le troupeau que vous m'avez confié.

Et le troupeau fera écho à votre voix en vous rendant le plus beau et le plus éloquent des témoignages.

Ce troupeau chéri, vous avez veillé sur lui comme un père, ce n'est pas

assez dire, comme une mère veille sur son unique enfant. Vous en avez été le pasteur fidèle, ce pasteur dont Jésus-Christ nous a lui-même tracé le divin portrait. Vous vous êtes dépensé pour lui, sans compter avec la maladie et la fatigue. Vous êtes venu vers lui les mains encore humides de l'huile sainte, redisant la sublime promesse de saint Paul : *Impendam et superimpendar* ; “ Nous dépenserions toutes nos forces pour vous, nous nous userons pour vous ” ; (2) et vingt-cinq ans sont là pour montrer que vous avez tenu parole.

Ce que doit être l'évêque, les vertus qui doivent orner sa vie, ses labeurs de tous les jours, saint Paul l'a enseigné d'une manière complète dans ses admirables lettres à Tite et Timothée. Mais le Christ, prêtre parfait, pasteur et docteur de l'humanité, l'avait enseigné avant lui par ces simples mots adressés à ses disciples : “ Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait. ” Oui, c'est lui qui est le Maître et l'incomparable modèle, modèle pour toutes les conditions et pour tous les âges. Mais qui, plus que l'évêque, est chargé de le représenter et de reproduire les traits de sa vie au milieu des hommes ? Car qu'est ce que l'évêque, sinon un des successeurs de ces apôtres à qui il a été dit par Jésus-Christ lui-même : “ Qui vous écoute m'écoute ; je vous envoie comme mon Père m'a envoyé. ”

L'Évangile à chaque page nous apprendra donc ce que doit être l'évêque. Il ne s'appartient pas, il est tout entier l'homme de Dieu et continue l'œuvre de la rédemption. Sa vie sera une immolation, un dévouement continuel. Toujours il s'oubliera lui-même, pour penser au salut de ses frères. Rien ne viendra mettre obstacle à son zèle ou le ralentir.

Pénétré de sa faiblesse et du néant d'où il a été pris pour être élevé à une gloire si haute, il s'humiliera devant le Seigneur, reconnaissant l'impuissance où il est sans son secours, et fera reposer en lui toute sa confiance. Il sera l'homme de la prière, persuadé que c'est dans la prière, qu'il trouvera ses plus grandes forces et ses plus sûres lumières. Il régnera sur le peuple commis à sa garde, mais il régnera par la bonté et par l'amour. C'est un prince, en effet, dans l'Église, mais ses sujets seront des fils chers à son cœur. Il corrigera, il reprendra, quand la correction sera nécessaire, mais jamais il ne brisera le roseau froissé, ni n'éteindra la mèche qui fume encore. La miséricorde l'inspirera plus que la justice. Pardonner lui sera doux et il ne fermera jamais ses bras à l'enfant prodigue que le repentir ramènera vers lui. Il se penchera sur toutes les blessures pour les guérir, il ira au-devant de toutes les infortunes pour les soulager. Il sera le père des pauvres, et sa main leur sera toujours ouverte comme son cœur. Point d'acceptation de personnes ; grands et petits seront égaux à ses yeux, et s'il a des préférences il les donnera aux plus humbles de son troupeau. Les enfants seront l'objet particulier de sa sollicitude, il les mettra sous la direction de maîtres

savants et craignant Dieu ; au besoin il fondera des familles religieuses qui feront de l'éducation l'œuvre de leur vie, puisque c'est sur l'éducation que repose le progrès intellectuel et moral des peuples. Il sera docteur par la parole et par l'exemple, il prêchera la vérité dans son intégrité parfaite ; s'il le faut il signalera et stigmatisera l'erreur, le dépôt sacré de la foi lui sera plus cher que sa vie.

Il ira de bourg en bourg et de ville en ville, à l'exemple du Sauveur, annonçant partout la bonne nouvelle, sanctifiant les âmes, encourageant les bons, ramenant les pécheurs. A l'ouvrier, au patron, au citoyen, à la famille, aux autorités civiles elles-mêmes il rappellera sans faiblesse leur mission et leurs devoirs. Bon pour tous, il se montrera tendre pour ceux que le ciel lui donnera comme les coopérateurs de son apostolat. *Vos dixi amicos* ; vous êtes mes amis, dira-t-il à ses prêtres, et il leur prouvera son amitié par les encouragements qu'il leur donnera dans l'épreuve, par l'intimité de ses entretiens, par le zèle qu'il apportera à soutenir leurs droits. Il aimera son pays, et rien de ce qui peut contribuer à sa prospérité — colonisation, agriculture, finances, commerce — ne lui sera indifférent. Mais, surtout, il aimera l'Église du plus grand amour, il travaillera à étendre son règne, à la faire connaître et à la faire aimer. Voilà l'évêque !

En parlant ainsi, je me prêche moi-même devant Dieu et devant vous, et je trace des devoirs qui sont hélas !, comme un reproche fait à mon indignité et à ma faiblesse. Mais vous, ô mes frères, en m'entendant, n'avez-vous pas dit : “ C'est ainsi que notre pontife a passé pendant vingt-cinq ans parmi nous. ” Insister ne serait pas discret. C'est à vos cœurs que je laisse le soin de faire de votre père l'éloge mérité par sa haute vertu.

Monseigneur, je sais que vos lèvres seraient prêtes à entonner le doux cantique du départ, car le ciel a pour vous des attraits que n'offre point la terre. C'est là haut que sont aujourd'hui toutes vos pensées et toutes vos espérances. Cependant, je sais aussi qu'à l'exemple du grand évêque de Tours vous ne refusez pas le travail si vous êtes encore nécessaire à votre peuple, et que vous voulez vous dépenser pour lui jusqu'à la fin : *In finem dilexit*. Eh bien, oui, votre peuple a besoin de vous : votre présence lui est douce, il vous a voué la plus entière et la plus filiale confiance. Par votre plume toujours vaillante et votre rosaire, vous pouvez combattre de bons combats et remporter de belles victoires. Que vos jours soient donc encore nombreux. *Ad multos annos* ! C'est le vœu de tous ces vénérés frères qui vous font en ce moment une couronne d'honneur. *Ad multos annos* ! C'est le vœu sincère de ce fils aimé dont vous avez fait le soutien de votre vieillesse, et le coadjuteur de vos apostoliques travaux. C'est le vœu de votre clergé, de vos communautés religieuses, de tout votre peuple, attachés par des liens si forts à votre personne vénérée. *Ad multos annos*. C'est enfin le vœu de votre humble métropolitain qui voit en vous un père en même temps qu'un conseiller précieux.

(1) Lettre pastorale du 10 mai 1877.

(2) Mandement d'entrée, 16 janvier 1876.

Comme par le passé il aimera à s'inspirer auprès de votre longue expérience et de votre sagesse. Il viendra, heureux, se reposer parfois de ses travaux sous le toit si hospitalier de votre évêché, et, dans des colloques comme ceux dont il garde le souvenir attendri, apprendre ce qu'est un évêque véritablement selon le cœur de Dieu.

LE PELERINAGE ANGLAIS

A ROME

Les dépêches télégraphiques ont déjà signalé la réception des pèlerins anglais à Rome, au nombre de 800, appartenant presque tous à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie, ainsi que la remarquable adresse de leur président, le duc de Norfolk. Les journaux d'Europe nous apportent le texte de l'adresse anglaise et de la réponse, en français, de Sa Sainteté.

A cette réception, tenue à la Chapelle Sixtine, ont assisté le cardinal Vaughan, plusieurs évêques anglais, divers membres de la Maison Howard dont est le duc de Norfolk, chef du pèlerinage, ainsi que divers autres, parmi lesquels Mgr Merry del Val, président de l'Académie des Nobles.

Voici une traduction de l'adresse lue en anglais par le duc de Norfolk :

Très Saint Père,

Nous, catholiques anglais, nous estimons comme un précieux privilège qu'il nous soit permis d'offrir à Votre Sainteté, à cette heure solennelle, notre affectueux hommage et l'assurance de notre dévouement aux principes sacrés que vous avez encore dernièrement, avec tant de solennité, déclarés à un siècle, qui les oublie si complètement, convaincant le monde "touchant le péché, la justice et le jugement", maintenant la souveraineté de Jésus-Christ sur les rois et les démocraties ; soutenant les droits de la conscience et de la loi morale au milieu des tyrannies sociales, des nations qui se jaloussent, et des animosités politiques qui divisent la race humaine.

Un nouveau siècle est né ; le monde est rempli de soucis et d'angoisses pour les besoins temporels de l'humanité et la prospérité matérielle des peuples.

Mais quand la pensée humaine se retourne vers la vie future, l'esprit des peuples est rendu perplexe par les disputes, et obnubilé par le doute. Et s'il y a beaucoup d'empressement pour la lumière, par contre les grandes multitudes ne savent pas à qui s'adresser pour trouver le guide à travers la confusion des langues.

Depuis longtemps, Saint-Père, nous venons dans cette ville sainte, de notre lointaine île natale, pour proclamer hautement notre foi immuable dans l'Eglise catholique, lumière et vie des nations, et notre ferme et inébranlable confiance dans le Vicaire du Christ, le juge infailible de la foi et des mœurs, le maître de la vérité religieuse divinement désigné aux fils de l'homme.

Nous nous tournons avec confiance vers le nouveau siècle que, vous, ô Saint-Père, avez commencé avec prières et sacrifices, soutenant le droit de Jésus-Christ à la soumission des hommes.

Nous prions pour que ce siècle soit, comme nous l'espérons, témoin de la cessation des maux qui affligent l'Eglise, même dans les pays qui professent le catholicisme ; et nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre indignation devant les tentatives de riches sociétés de prosélytisme pour corrompre la foi des jeunes et des pauvres dans votre ville de Rome elle-même ; nous exprimons en même temps notre sympathie pour la douleur qui est ainsi causée à votre cœur paternel. Nous prions pour que ce siècle soit témoin, comme nous l'espérons, de la restauration du Pontife romain dans cette situation d'indépendance temporelle que Votre Sainteté a déclaré nécessaire pour remplir effectivement les devoirs de sa mission dans le monde entier.

Qu'il soit témoin aussi de la diffusion universelle de la vérité, surtout dans les possessions de notre très gracieuse Souveraine, sous le juste et bienfaisant règne de laquelle, comme Votre Sainteté l'a reconnu dans une occasion mémorable, environ un septième des diocèses catholiques jouissent dans la plus large mesure de la liberté civile et religieuse, et que bientôt se lève le jour où les Anglais chrétiens, actuellement si divisés entre eux, ne formeront qu'un seul tout et un seul troupeau...

Avec ces prières et dans ces sentiments nous vous prions, Très Saint-Père, de vouloir nous bénir et bénir nos familles et notre pays.

Réponse de Sa Sainteté

Chers fils,

Une douce émotion remplit Notre cœur à la vue de cette nombreuse assemblée, et c'est avec une affection toute paternelle que Nous vous accueillons aujourd'hui, vous, Nos enfants catholiques de la Grande-Bretagne. Il y a quelques mois à peine, un nombre considérable de vos frères est venu chercher, dans la Ville-Eternelle, l'abondance des grâces jubilaires, et Nous manifester à cette occasion les sentiments de leur attachement filial. Et voilà qu'à l'aurore de ce nouveau siècle, vous êtes accourus ici pour affirmer publiquement auprès du tombeau des apôtres, la foi de vos ancêtres, et rendre ainsi au Christ Rédempteur l'hommage solennel que Nous revendiquons pour Lui, Dieu et Homme, Roi des siècles, et Maître de l'univers.

A vous, catholiques de la Grande-Bretagne, à vous l'honneur d'avoir organisé le premier pèlerinage qui soit venu, en ce siècle, déposer entre les mains du Successeur de Pierre un témoignage d'amour inébranlable envers l'Eglise et envers le Siège apostolique. — Oui, Nous le savons, les vœux que vous Nous offrez en ce jour, sont l'expression fidèle de la pensée et des sentiments de tous vos frères catholiques dispersés par le monde, et Nous Nous réjouissons que vous en avez été les interprètes.

Quelle que soit la différence de races et de langues qui vous séparent vous êtes tous unis dans votre foi et dans votre soumission filiale aux enseignements de l'Eglise et de son Chef, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. — Tous, vous déplorez les

maux qui Nous affligent dans cette situation pénible que Nous subissons plutôt que de renoncer à des droits sacrés et à l'indépendance qui Nous est nécessaire pour le libre exercice, à travers le monde, de Notre ministère apostolique.

Dans ces derniers temps, comme vous avez pu le constater vous-mêmes, un nouveau sujet d'amertume s'ajoute à Nos douleurs. Sous Nos yeux, dans cette Ville Sainte, qui devrait être le centre respecté de la catholicité, il est permis à des sociétés de propagande religieuse de profiter des tristes conditions économiques du pays pour corrompre la foi de Nos enfants, et cela, au nom du faux principe du jugement privé, qui affecte pourtant de laisser à chacun le droit d'interpréter à sa façon la doctrine du Christ.

Vous avez raison de protester contre cet état de choses, qui vous fait mieux comprendre les circonstances douloureuses dans lesquelles Nous avons vécu pendant les vingt-trois années de Notre Pontificat.

Mais au milieu de nos tristesses Dieu nous ménage des consolations et votre présence ici, chers fils, en est une bien grande, qui en ce moment vient réjouir Notre cœur. L'Histoire nous dit qu'autrefois saint Philippe de Néri, l'aimable apôtre de Rome, quand il voyait passer devant lui les jeunes missionnaires de la Grande-Bretagne qui se préparaient à rentrer dans leur pays pour prêcher et défendre la foi catholique au prix de leur sang, avait l'habitude de les saluer avec une admiration mêlée à la tristesse et leur adressait ces mots : *Salvete flores Martyrum.*

Chers Fils, Nous n'avons pas à vous faire cette salutation aujourd'hui, car ces temps funestes sont passés et votre foi n'a plus à affronter la persécution. Sous le sceptre de votre gracieuse souveraine, dont Nous avons pu maintes fois apprécier les hautes qualités, vous jouissez d'une grande liberté, et vous pouvez professer la doctrine catholique et obéir à l'Eglise sans que personne puisse vous refuser une place d'honneur parmi les plus fidèles sujets de votre reine.

Cependant, s'il est bien vrai que vous n'avez plus à souffrir de l'hostilité des lois qui vous gouvernent, et que Nous pouvons Nous féliciter avec vous de la liberté qu'elles vous accordent, d'autres dangers néanmoins vous menacent constamment, et vous les avez indiqués dans l'adresse que Nous présentait tout à l'heure votre digne président, M. le duc de Norfolk. Des erreurs de tout genre, le doute, l'incrédulité se présentent à vous sous les formes les plus séduisantes et vous tendent sans cesse des pièges. Gardez-vous contre tout ce qui pourrait ternir la pureté de votre foi et l'intégrité des principes catholiques. Forts de l'esprit de vos Martyrs, n'hésitez pas à sacrifier, quand il le faut, quelques avantages temporels pour conserver intact le glorieux héritage que ces héros vous ont laissé.

Sous la conduite de vos évêques et en restant fidèles aux enseignements du Saint-Siège, vous saurez éviter tous les écueils, et vos frères séparés, attirés par votre exemple et soutenus par vos prières, viendront eux aussi prêter

hommage à la vérité dans le sein de la vraie Eglise du Christ.

Comme gage de l'affection toute spéciale que Nous avons toujours eue et que Nous conservons encore pour l'Angleterre et pour tous les sujets de la Grande-Bretagne, Nous vous accordons à tous ici présents et à vos familles la Bénédiction apostolique.

LE TAPAGE ITALIANISSE

(De la Vérité française.)

Nous imaginons que nos lecteurs assistent avec hilarité à la levée des plumes italianisssimes contre le duc de Norfolk qui a osé à Rome exprimer les vœux des catholiques anglais en faveur de la souveraineté temporelle du Pape.

Les Italiens n'ont trouvé d'écho à leur tapage que dans la presse anglaise où le *Times*, le *Daily Telegraph* et autres feuilles impérialistes ont protesté avec ensemble contre le mauvais goût du grand seigneur anglais qui n'a pas craint de troubler dans leur rêve "intangibles" les successeurs des Garibaldi et des Cavour.

Le *Daily News*, lui-même, le nouvel organe transformé du libéralisme historique de l'Angleterre, se mêle à la croisade des autres feuilles anglaises et va jusqu'à insinuer que les gendarmes italiens auraient bien fait d'arrêter le duc de Norfolk à la frontière pour le renvoyer à Londres. C'est là une indignation de commande, et si les Italiens avaient, avant la lettre, suivi le conseil du *Daily News*, ce journal n'aurait pas été le dernier à protester contre cette atteinte à la majesté d'un citoyen de la Grande-Bretagne.

Au fond on sent qu'il y a là une manœuvre destinée à rassurer les bons amis du Quirinal sur la solidité de l'amitié anglaise pour les spoliateurs du Saint-Siège en retour des bons offices de la marine italienne. Car il faut prévoir le cas où les Anglais auraient besoin de défendre contre d'autres la suprématie britannique dans les eaux méditerranéennes.

La seule note originale en ce tapage de comédie est donnée par la *Pall Mall Gazette*, feuille peu suspecte de catholicisme, qui s'écrie :

"Le rétablissement du pouvoir temporel est une aspiration particulièrement légitime, bien que les espérances des catholiques anglais semblent ne devoir rester que des espérances et rien de plus. Le gouvernement en Italie n'a pas une si brillante réputation que le regret de l'abolition des Etats du Pape puisse être une absurdité."

C'est le langage du bon sens, celui de la justice et il aura au Quirinal un retentissement désagréable.

Pour notre compte nous avons eu trop rarement l'occasion de louer le duc de Norfolk pour ne pas profiter de l'occasion qu'il nous offre aujourd'hui. Il a parlé à Rome en catholique indépendant, et il a bien fait.

Et si on voulait être juste à son égard, on reconnaîtrait évidemment que le grand seigneur anglais a bien le droit de dire à Rome, au Vatican, ce qu'aurait le droit d'y crier le dernier charbonnier français. Car c'est là l'intolérable hypocrisie qu'il y a au

fond de tout ce vacarme des italianis-simes et de leurs complices. Il n'y a pas dans le monde entier un catholique digne de ce nom qui n'ait le droit et le devoir de souhaiter le rétablissement de la souveraineté temporelle du Pape. Mgr Ireland lui-même, qui jadis passa pour être d'un autre avis, est aujourd'hui un des plus intrépides champions du pouvoir temporel qu'il revendiquait publiquement il y a quelques jours aux Etats-Unis.

Il n'y a pas en Amérique de feuille populaire catholique qui se gêne pour traiter le Souverain du Quirinal de "Robberking". Le duc de Norfolk a été autrement respectueux des usages diplomatiques en exprimant le vœu des catholiques anglais en faveur de la Souveraineté du Pape.

Ce n'est point sa faute si les occupants du Quirinal sentent si vivement l'endroit où le bât les blesse.

Du reste on sait que ce n'est point le langage de "pèlerin" du duc de Norfolk qui a donné tant d'ombrage au Quirinal et à ses colons. On a été bien autrement fâché du royal banquet offert par le duc de Norfolk à la Rome papale, banquet auquel l'ambassadeur d'Angleterre assistait et où, à l'heure des toasts, les pèlerins anglais n'ont bu qu'à la santé du Pape de Rome et de la reine Victoria.

Il faut bien cependant que les détenteurs indus du patrimoine de la catholicité s'habituent aux petits revenant-bons de leur fausse situation en attendant les grands. Au fond ce devrait être moins humiliant pour eux que l'obligation à laquelle ils n'ont pas manqué l'autre jour de courtoisement un autre Anglais, le Chamberlain qui revenait de Naples ayant cravaché à tour de bras l'amour-propre et la langue des chers alliés.

L. N. G.

Edouard VII et les ordres maçonniques

Sous ce titre, nous lisons ce qui suit dans l'Événement, de Québec, en date du 24 janvier :

" Albert-Edouard, prince de Galles, est le plus éminent franc-maçon qui soit sur terre, non seulement à raison du fait qu'il devient roi d'Angleterre, mais parce qu'il est grand-maître des grandes loges d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse et du Pays de Galles, et qu'il est aussi grand prieur de l'ordre des Chevaliers du Temple en Angleterre et grand patron de l'ordre Ancient Accepted Scottish Rite of Freemasonry dans le Royaume-Uni, ayant reçu le 33e et dernier degré dans cette branche de la franc-maçonnerie.

" Il appartient à l'ordre maçonnique depuis plus de trente-deux ans ; et il n'y a pas, dans le monde entier, de membre qui prenne une part plus active à son développement. Dans la position royale qu'il occupe et par la haute fonction qu'il remplit dans l'ordre maçonnique, il donne franchement l'exemple à ses co-sociétaires de l'égalité que les francs-maçons prônent comme existant entre eux. "

Nous le savons, le nouveau roi d'Angleterre est un maçon haut gradé ; de même que la reine Victoria était la protectrice de cette secte condamnée par l'Eglise. Mais si haut gradé que soit Edouard VII, il n'est probable-

ment pas au courant de ce qui se passe dans les cercles intimes de la franc-maçonnerie. Les vrais chefs de la secte, qui ne sont pas toujours les chefs apparents, accordent volontiers les titres et les places d'honneur aux rois et aux princes, mais ils gardent les secrets maçonniques pour eux. Ils savent tourner à leur profit le prestige royal, voilà tout. La présence d'un roi à la tête de la franc-maçonnerie anglaise n'enlève rien au caractère subversif de cette société dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est non chrétienne.

Bien que le roi Edouard VII ne soit probablement pas dans les secrets les plus intimes de la franc-maçonnerie, il est fort pénible pour ses sujets chrétiens de le voir engagé dans une pareille organisation.

D'après la Presse, de Montréal, 25 janvier, le Times, de Londres, en parlant de notre nouveau roi, s'exprime comme suit : " Nous ne prétendons pas qu'il ne se trouve pas certaines choses dans sa longue carrière que ceux qui le respectent et l'aiment désireraient ne pas y voir. "

A nos yeux, la plus regrettable de ces choses, c'est son affiliation à la franc-maçonnerie. Les autres fautes auxquelles le Times fait allusion ne se renouvelleront pas, espérons-le. Mais il y a tout lieu de craindre que notre roi ne reste, pour toujours, engagé dans les liens de la funeste et redoutable secte maçonnique. Pour sortir de la franc-maçonnerie il faut un effort dont peu sont capables.

Une conspiration manquée

On lit dans la Semaine commerciale, du 25 janvier, à propos de la réunion de la Société d'industrie laitière, tenue à Fraserville :

" Mardi 8 janvier, de 10 heures du soir à 1 heure le matin, réunion du comité des directeurs de la convention pour décider surtout du choix des nouveaux officiers ; menace de tempête semi-politico-religieuse parmi les directeurs, mais deux nuits successives portent conseil. "

Et plus loin :

" Jeudi matin, 10 janvier, à 8 h. 30 m. messe d'actions de grâce à l'église paroissiale, avec sermon de circonstance par le Rév. M. Pelletier. Les prières et les deux nuits passées ont calmé les ardeurs belliqueuses de conspirateurs inconscients qui voulaient encore refaire de la Société d'Industrie Laitière, un tremplin politique anti-gouvernemental.

" 4e séance, jeudi, 10 janvier, 10 h. matin, présidence du Maire de Fraserville. Election annuelle des officiers de la Société. — Les Hons. Fisher et Deschêne élus patron et président honoraire. — MM. Vaillancourt, Chapais et Castel restent président, vice-président et secrétaire-trésorier. — Aux directeurs anciens réélus, on adjoint pour remplacer les morts ou absents, MM. Gauvreau, Veilleux, Dubord, Lévesque, Gagné, Boucher, Denis et Lemieux. Ces élections donnent donc comme résultat : une tempête dans un verre d'eau. — Remerciements de M. Vaillancourt, pour sa réélection à la présidence. "

Les italiques sont de nous.

Cela est signé : W. R., H.

Puisque la clique de petits radicaux, qui a essayé de révolutionner le bureau de direction de la Société

d'industrie laitière, a trouvé bon de faire parler son truchement et de lui faire dire des faussetés, il est juste que nous rétablissions les faits et que nous fassions briller toute la vérité.

M. Vaillancourt, le président, ayant fini son terme, devait être remplacé par M. J. C. Chapais, le vice-président, qui, dans deux ans, aurait été remplacé à son tour par le vice-président d'alors. C'est l'usage qui a toujours été suivi depuis que la Société existe.

M. Vaillancourt est un libéral. M. Ness qui devait être nommé vice-président est un libéral et les directeurs étaient ou libéraux ou conservateurs. M. Chapais devait donc être porté à la présidence en vertu de la coutume qui veut que le vice-président devienne président. En outre, M. Chapais est un des fondateurs de la Société, il représente l'hon. ministre d'agriculture du Canada dans le comité exécutif de l'école de laiterie ; il est un de ceux qui ont le plus contribué au développement de l'industrie laitière et il est un des hommes les plus instruits de tout ce qui se rapporte à l'agriculture dans ce pays. Mais il a le tort d'être le fils de son père et le frère de son frère.

Deux tares indélébiles qui le rendent inacceptable à l'hon. M. Déchêne, à M. Gauvreau, député de Témiscouata, à quelques jeunes radicaux, et à MM. Dubord et P. T. Légaré, deux des plus dociles instruments de M. Déchêne depuis quelques mois.

Et tout ce monde-là a conspiré, depuis mardi soir jusqu'à jeudi matin pour empêcher M. Chapais d'arriver au poste auquel il avait droit et pour n'avoir comme directeurs que des amis politiques de M. Déchêne.

Les libéraux qui assistaient à la convention étaient divisés en deux groupes (nous avons raison de croire qu'il en est ainsi ailleurs qu'à cette convention) ; le groupe de ceux qui veulent travailler au progrès du pays, gens sérieux et honorables, et l'autre..... Le premier, représenté par M. Vaillancourt, M. N. Garneau M. A. L., M. Camille Pouliot, avocat, signifia au second qu'il s'opposerait, de toute son énergie, de toutes ses forces à ce que M. Chapais fût remplacé à la présidence par un autre qui n'y avait aucun droit, et à ce que la Société devint un tremplin politique. Les conspirateurs n'osèrent pas faire face à l'orage qui a éclaté jeudi matin et consentirent à laisser MM. Vaillancourt et Chapais dans leurs charges respectives de président et de vice-président, mais ils firent table rase du reste. C'est pourquoi l'on voit M. J. D. Guay, qui a fondé l'industrie laitière dans le Saguenay, remplacé par M. Dubord qui payait cette année sa première contribution de membre, et les révérends MM. Charest, Côté et Cousineau, trois vétérans, trois apôtres de l'industrie laitière, remplacés par trois inconnus, sans expérience. Nous savons ce qui s'est passé à Fraserville, et nous venons dire au public qu'en effet il y a eu une conspiration, que cette conspiration a manqué, en partie, et que les conspirateurs étaient les séides de l'hon. M. Déchêne et non pas ses adversaires politiques.

ENTRE NOUS

Plus de front que de fond.

Vendredi dernier au soir, il est arrivé à l'Institut Canadien de Québec une aventure qui, espérons-le, ne s'y renouvellera plus.

On n'a probablement pas oublié la désagréable séance durant laquelle, l'an dernier, le lourd M. Fréchette était venu à cette société littéraire raconter, devant un public composé en partie de dames et de jeunes filles, les sottises et vulgaires histoires de Joe Violon. A la flamme souvent inégale de son esprit, l'indélicat conférencier avait essayé de réchauffer un vieux ragoût anecdotique qui finit par écœurer l'auditoire.

Cette année, le président de l'Institut Canadien — M. Ludovic Brunet — nous ménageait une autre surprise : il a laissé monter à la tribune, pour apprécier l'œuvre de Musset, un présomptueux bambin de lettres, un imberbe collectionneur d'adjectifs retentissants et de substantifs sonores, un éphèbe à la formation intellectuelle fort incomplète et au talent encore infirme, un jeune homme, enfin, de 18 ou 19 ans, qui n'a pas même fait d'études classiques et qui, paraît-il, depuis qu'il a quitté l'école des Frères, est employé comme commis dans un magasin de nouveautés.

En France, l'annonce d'une telle conférence par un tel conférencier eût provoqué un éclat de rire ou un soupire de pitié. Là-bas, voyez-vous, on croit difficilement aux enfants sublimes. — " Vos dix-sept ans n'ont trouvé ici que des incrédules ", disait au jeune Victor Hugo le secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

Et, cependant, Victor Hugo, que Chateaubriand appelait alors " l'enfant sublime ", n'avait donné au public que quelques pièces de vers.

Qu'eût-on dit s'il était venu apporter une étude critique sur l'œuvre de Molière, par exemple ?

Juger l'œuvre si complexe d'Alfred de Musset constitue une tâche des plus difficiles et des plus périlleuses. Pour l'entreprendre avec quelque chance de succès, il faut d'abord savoir l'histoire contemporaine ; il faut, ensuite, avoir des connaissances littéraires étendues et de solides notions de philosophie ; il faut avoir de l'érudition, de la sagacité d'esprit, de la profondeur d'intelligence, de la maturité de jugement. En un mot, il faut être homme fait et intellectuellement bien fait.

On n'a pas oublié l'incident qui s'est produit à l'Université Laval, à Montréal, en 1898, lorsque M. René Doumic y a donné une conférence sur Alfred de Musset.

Quand la critique française eût fini de dérouler ses jolies périodes, Mgr Bruchési se leva et, devant l'auditoire choisi qu'il y avait là, ramena immédiatement au point le conférencier, qui, sur le terrain doctrinal, n'avait pas su garder l'équilibre.

Etant donnée la difficulté qu'il y a, même pour un homme comme M. Doumic, de traiter convenablement un pareil sujet, il n'y a pas lieu de s'étonner que le jeune Saint-Laurent soit arrivé, l'autre soir, à un pitoyable résultat.

Sa conférence est probablement la plus déplorable qui ait jamais été faite devant l'Institut Canadien de Québec.

Cet adolescent littéraire, dont la curiosité paraît grande et la discipline intellectuelle petite, est loin d'être venu donner à la jeunesse québécoise le bon exemple d'un travail salubre.

Pourquoi, à 19 ans, avoir entrepris de lire Musset, et des auteurs les plus dangereux, et dont la connaissance même superficielle est si peu nécessaire que nos collègues classiques ont complètement omis cet écrivain du programme littéraire pour les examens du baccalauréat ?

Quelle raison ce petit fureteur pouvait-il avoir d'aller fouiller dans les mauvais livres d'un poète blasphémateur et impudique ? Quelle excuse un jeune commis en calicot — ou en satin, si l'on veut — peut-il donner pour expliquer sa descente dans un pareil milieu ?

Qu'allait-il faire là ? — Etudier la littérature, me répondra-t-il.

Mais est-ce dans une pareille atmosphère qu'il convient, à son âge, de cultiver des fleurs du style ? Tout le monde sait qu'il y a d'autres jardins dans lesquels cette culture peut et doit se faire.

Au lieu de s'aventurer dans un endroit où, parmi de rares bons fruits, ont abondamment poussé les pavots du doute et bien d'autres grandes fleurs du mal, pourquoi M. Saint-Laurent n'est-il pas resté, comme les écoliers ordinaires, dans un cadre d'études qui, jusqu'ici, a été jugé suffisant pour le développement normal des jeunes intelligences ?

Il est absolument regrettable que le président de l'Institut Canadien ait implicitement encouragé la fatuité de ce garçon dont la voix vient de muer et dont la barbe ne paraît être encore qu'à l'état de duvet, il est absolument regrettable, je le répète, qu'on lui ait permis de venir faire une conférence publique sur l'œuvre de Musset.

J'espère qu'à l'avenir l'Institut Canadien interdira aux enfants terribles l'entrée de sa tribune et qu'il ne leur fournira plus l'occasion d'y venir faire étalage de leur suffisance et de leur ignorance.

Je signalerai plus tard, d'une manière spéciale, la plupart des écarts dont le jeune Saint-Laurent est venu, vendredi dernier, nous donner le triste spectacle.

Le jeune homme sera peut-être surpris d'apprendre qu'après avoir commencé sa conférence dans un langage qui frisait le blasphème, il l'a terminée par un blasphème catégorique, et que, parallèlement au *crescendo* de cette note irrévérencieuse à l'égard de la Providence, s'est déroulée une série d'erreurs historiques, de doctrines fausses et de contradictions personnelles.

Sur ces divers terrains, son inexpérience put, dans une certaine mesure, lui servir d'excuse ; mais il est bon qu'il apprenne qu'il y a des inconvénients, même pour un commis en hautes nouveautés, à venir ainsi, sans avoir les qualités requises, traiter en public une grande question de littérature qui se complique d'une difficile question de psychologie et d'une délicate question de philosophie morale.

J'ai pris des notes sténographiques dont la traduction a été comparée avec le manuscrit même du conférencier, et les citations que je ferai seront absolument textuelles. — *ipsissima verba*.

Je dirai les erreurs que l'auteur a énoncées, de même que je dirai les vérités qu'il a proclamées, et alors apparaîtra toute l'incohérence de ses idées.

Quant au style, l'éclat en était intermittent, au point que plusieurs ont suspecté la complète originalité de certaines tournures et se sont demandé si notre petit bonhomme frotté de lettres aurait pu, en tout temps, répéter avec Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Son verre m'a paru pas mal grand — pour un individu de sa taille — et rempli d'une substance plus ou moins homogène.

Je puis bien dire immédiatement que j'ai déjà trouvé ce que je crois être une des sources du *Saint-Laurent*, et, si mes loisirs me permettaient de poursuivre mes recherches, il est possible que j'arriverais à des découvertes, sinon surprenantes, du moins amusantes.

Au revoir.

J. F. D.

ÇA ET LA

Traductions fantaisistes

Nos journaux français nous donnent souvent des traductions fantaisistes des dépêches qu'ils reçoivent en anglais. Voici la plus jolie que nous ayons vue depuis quelque temps : elle a paru dans l'*Événement*, de Québec, en date du 24 janvier :

« Londres, 24. — L'escadre du cheval, ainsi que tous les autres vaisseaux disponibles, a reçu ordre de se réunir à Spithead, le 1er février. »

Vous vous demandez, sans doute, ce que peut bien être cette *escadre du cheval*. Gageons que c'est l'escadre de la *Manche*, tout simplement. La *Manche*, en anglais, se dit : *The Channel* !

L'extraordinaire Dewet

Un statisticien anglais a eu l'ingénieuse idée de condenser en chiffres tous les rapports faits par les officiers britanniques concernant les opérations du général Dewet, et il est arrivé aux conclusions suivantes :

Depuis le début de la campagne, le général Dewet a perdu 24,000 chevaux et 50 millions de cartouches. Lui-même a été tué deux fois et trois fois blessé.

Depuis six mois, il est constamment cerné et sa captulation est attendue d'un moment à l'autre. Dans ses nombreuses fuites, il a abandonné assez de provisions pour nourrir toute l'armée anglaise pendant 3 ans, et la distance parcourue par lui est égale à deux fois la longueur de l'équateur.

La question scolaire manitobaine

On le sait, l'élection de M. Bernier à la législature manitobaine est contestée, sous prétexte d'*influence indue*. Les pétitionnaires allèguent une entente entre deux ministres et Mgr Langevin en vertu de laquelle ce der-

nier devait donner son appui à M. Bernier et le gouvernement devait régler la question scolaire. En signalant cet incident déplorable, il y a quelques semaines, nous avons déclaré qu'il n'y avait rien de vraisemblable dans cette prétendue entente. Dans une récente lettre lue en chaire, à Saint-Boniface, Mgr Langevin dit :

« D'abord, nous tenons à nier formellement l'existence d'un pacte quelconque convenu entre les autorités civiles et les autorités ecclésiastiques, par nous ou par d'autres. Il n'y a pas actuellement d'autre pacte que celui dont parle l'honorable Conseil Privé d'Angleterre, quand il dit que l'Acte du Manitoba de 1870 qui a établi des écoles publiques catholiques n'est rien autre chose qu'un pacte parlementaire. »

Nos évêques et la Reine

Dimanche dernier a été lue dans les églises catholiques de Québec une lettre pastorale de Mgr Bégin annonçant, en termes émus, la mort de Sa Majesté la reine Victoria et l'avènement au trône de son fils aîné, sous le nom d'Edouard VII. A Montréal et à Ottawa, NN. SS. les archevêques Bruchési et Duhamel ont publié des mandements semblables. Il est probable que dans les autres diocèses de la province, chaque évêque a porté officiellement à la connaissance des fidèles la mort de notre regrettée souveraine et l'avènement au trône du nouveau roi. On a dû remarquer que les mandements de NN. SS. Bégin, Bruchési et Duhamel n'ordonnent pas des prières publiques pour le repos de l'âme de la Reine. La raison en est que l'Église ne prie pas publiquement pour ceux qui sont morts sans être extérieurement en communion avec Elle. Ce qui n'empêche pas les fidèles de pouvoir prier en particulier pour le repos de l'âme de Sa Majesté. C'est même un grand acte de charité de le faire.

Mort de M. Arthur Buies

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Arthur Buies, arrivée à Québec, la semaine dernière. M. Buies était un écrivain de marque. Autrefois, il a écrit des pages regrettables contre la religion et ses ministres ; mais dans ces derniers temps il a consacré sa plume bien trempée à des sujets utiles, particulièrement à la description de notre Province et de ses diverses ressources. C'était un Canadien-français dans toute la force du terme. Il est mort en chrétien, ayant reçu les derniers sacrements en pleine connaissance. Que son âme repose en paix !

Le deuil à Londres

Le *Journal and Advertiser*, de New York, numéro du 26 janvier, page 3, publie la dépêche suivante de Londres, en date du 25 :

« Les maisons commerciales de Londres affichent des signes de deuil qui seraient tournés en ridicule à New York. Au lieu de déployer en grande quantité du drap noir et des dessins artistiques en couleurs sombres, on met dans chaque fenêtre des magasins une simple planche peinte en noir et large de six pouces, qu'on cloue perpendiculairement toute la longueur de la fenêtre. Une seule planche noire coûte 50 cents, voilà le maximum des frais encourus par presque tous les grands établissements, et il n'y a pas une demi-douzaine qui aient entrepris quelque chose de plus. Un restaurant italien et un entrepôt de whiskey écossais sont à peu près les seules exceptions. »

La même dépêche ajoute que la tentative de faire revivre les coutumes du moyen âge en faisant proclamer l'avènement du nouveau roi par des hérauts d'armes a excité une explosion d'hilarité plutôt que d'enthousiasme. On blaguait impitoyablement les pauvres hérauts.

Est-ce une des dernières formes de l'impérialisme ?

Il paraît que M. le juge Cassault, premier président de la magistrature assise à la Cour Supérieure de Québec, a exprimé l'opinion que le nom de notre nouveau souverain est tellement intangible que les justiciables canadiens-français ne devront pas l'appeler Edouard, mais Edward, et son Honneur aurait donné ordre au greffier de la Cour Supérieure de mettre le mot anglais Edward dans la rédaction française des mandats d'assignation ou de saisie qui émaneront dorénavant de ladite Cour.

Nous espérons que le barreau canadien-français excipera, comme on dit au Palais, de l'ordonnance du vénérable magistrat, et que si ce dernier ne juge pas à propos de revenir sur sa décision, la question sera portée devant le Parlement.

Si l'on veut des précédents — et l'on ne saurait rien faire de convenable dans le monde parlementaire sans l'appuyer sur un précédent — que l'on consulte nos vieux statuts, en langue française, d'avant 1837 : on y trouvera *Guillaume quatre*, en toutes lettres, et non point *William*.

La situation en Afrique

Peu de nouvelles du théâtre de la guerre, mais les rares dépêches que nous avons sont mauvaises pour les Anglais. Lord Kitchener lui-même annonce la capture par les Boers d'un train portant des troupes et des munitions près de Fourteen Streams, un peu au nord de Kimberley. A Lichtenburg, près de Mafeking, quelques soldats de la fameuse Yeomanry ont été faits prisonniers et relâchés. Ils doivent être habitués à ce jeu. Une dépêche de Cape Town, en date du 26, mande que vingt hommes de la police du Cap se sont rendus aux Boers, sans coup férir, à Devonsdale, au nord de Vryburg, sur le chemin de Kimberley à Mafeking.

Les hypothèses de la science

(De la *Vérité française*)

Cette séance de fin de siècle, à l'Académie des sciences, dont nous parlions hier, a été, sous plus d'un rapport, intéressante.

Et, par exemple, quel argument contre la nouvelle science, dite pré-historique, si accréditée de nos jours, et pourtant si légèrement édifiée, nous fournit le début même du discours du président de l'Académie, M. Maurice Lévy, consacré à exposer les progrès et les résultats scientifiques du siècle passé !

« Nous sommes les premiers hommes, a dit le président, que la science, par une sorte de miracle, aura fait assister à deux existances terrestres : celle d'il y a soixante ans et celle d'aujourd'hui, infiniment plus dissemblables, à bien des égards, que si, en d'autres temps, elles avaient été séparées par des centaines, des milliers d'années ; si bien que nous aurons vraiment

vécu comme si nous étions nés deux fois, à de longs siècles d'intervalle.

Rien de plus vrai que ce contraste entre les deux moitiés du même siècle ! Dans une même vie d'homme on a pu comparer, en effet, deux époques aussi différentes, que si l'on avait vécu à la fois au temps d'Auguste et sous la troisième République française.

Un Gallo-Romain du Ier siècle de l'ère chrétienne, un habitant de ce pays si bien organisé par Auguste et par Tibère, n'aurait pas été dépaysé dans la France de 1840. Il n'y avait pas encore de chemins de fer : on voyageait en diligence sur des routes semblables à celles de l'ancienne Gaule, avec des systèmes de relais pareils à ceux qui existaient sur toutes les routes de l'Empire romain. On n'allait ni plus ni moins vite. A distance, on communiquait au moyen des signaux du télégraphe Chappe, ni plus ni moins rapides que les divers systèmes de transmissions de dépêches, employés par les anciens. Les allumettes chimiques n'étaient pas encore inventées ; pour avoir du feu, on battait le briquet, comme les peuples primitifs. Le gaz d'éclairage n'était pas connu et les chandelles domestiques avec les quinquets fumeux et les réverbères mornes des rues ne constituaient pas un mode d'éclairage sensiblement supérieur à celui des lampes romaines de terre et de bronze. Bref, les deux civilisations de l'an de grâce 1840 et de l'an 40 du règne d'Auguste, si différentes par les mœurs et les institutions, se ressemblaient beaucoup par tout le matériel de la vie.

En moins d'un demi-siècle tout était changé. La vapeur, le gaz, l'électricité avaient créé une civilisation toute autre, des ustensiles et des engins tout différents, des moyens de transport et de communication tout nouveaux. C'était un autre monde.

Si, un jour, dans quelques milliers d'années, notre société actuelle disparaissait dans des catastrophes politiques plus grandes encore que celles qui ont fait sombrer la société romaine, et qu'il ne restât rien de nous que des indices des deux civilisations si différentes du XIXe siècle, la postérité, attachée comme la génération actuelle à la recherche du passé, pourrait parfaitement croire que les deux périodes dont elle aurait les vestiges sous les yeux étaient séparées par des milliers de siècles d'intervalle.

Elle aurait des raisons de supposer qu'un laps de temps aussi long a dû s'écouler entre les lourdes diligences faisant tout au plus leurs quarante ou cinquante lieues par jour et ces trains rapides poussés par la vapeur, marchant à 100 kilomètres et plus par heure ; entre les télégraphes à bras aériens transmettant péniblement en huit jours une nouvelle de Rome à Paris (comme pour l'élection de Pie IX en 1846), et le téléphone faisant courir en une seconde la voix humaine de Paris à Rome.

Les savants ne manqueraient pas, en effet, de conjecturer qu'il n'a pas fallu moins de plusieurs milliers d'années pour passer d'un état aussi rudimentaire, et vieux déjà de tant de siècles à cet état si prodigieux de civilisation matérielle.

C'est sur des hypothèses semblables

qu'est fondée, en partie, la science dite préhistorique. C'est d'après de simples calculs aussi conjecturaux qu'elle suppose que des milliers de siècles, représentant les efforts de centaines de générations, ont dû s'échelonner entre les différents âges de la pierre, à ses trois périodes, et du bronze. Mais qu'en sait-elle ? Et qu'est-ce qui prouve qu'il a fallu tant de temps pour passer de la pierre au bronze, si vraiment on a commencé par la pierre, lorsque nous autres, hommes du XIXe siècle, nous avons vu s'accomplir sous nos yeux, sur tous les points du monde à la fois, une révolution scientifique et sociale mille fois plus extraordinaire que la succession du bronze à la pierre aux âges de l'homme primitif.

Cet exemple de notre siècle devrait rendre la science préhistorique bien circonspecte dans ses déductions. Qui sait et qui peut savoir comment les choses se sont passées à ces époques très reculées, sur lesquelles nous n'avons pas d'autres renseignements que des vestiges fort incomplets commentés par notre imagination ? Toute cette prétendue science, si hâtivement faite, si conjecturale du commencement à la fin, a besoin d'être reprise et contrôlée, et, en tout cas, ne saurait sortir du champ de l'hypothèse où elle a pris naissance.

D'autres sciences, la paléontologie, la géologie, pourraient aussi s'inspirer de la même prudence, de la même réserve, quand elles voient les faits venir démentir plus d'une fois les théories qu'elles donnent comme les mieux établies. Il y a bien de l'hypothèse aussi dans la théorie des fossiles et, l'an dernier, l'Académie des sciences a été appelée à constater elle-même la formation fortuite par la chimie, en quelques mois, de ces charbons fossiles que l'on donne comme le produit des siècles accumulés.

La science a fait de grandes choses au XIXe siècle ; mais en prétendant tout savoir, tout expliquer, elle a été peut-être au delà de ce que la prudence et la sage critique lui eussent permis de faire. Ayant dérobé à la nature quelques-uns de ses secrets, elle a cru trop facilement que les choses ne devaient plus avoir rien d'inconnu pour elle, et peut-être a-t-elle trop et trop vite affirmé là où il aurait fallu étudier et observer plus longtemps, et même douter toujours.

Si le XXe siècle est appelé à hériter des progrès accomplis dans l'industrie et les arts par le précédent et à les pousser plus avant, il aura aussi à revenir sur plus d'une théorie trop hâtive et trop superficielle de notre XIXe siècle et à reviser les hypothèses de la science.

ARTHUR LOTH.

Entrevue avec Mgr Favier

A peine arrivé à Paris, Mgr Favier a subi le siège des "reporters" de journaux qui l'ont assailli de questions. Voici ce que rapporte le narrateur du *Gaulois* :

— Que pensez-vous, Monseigneur, de l'état d'âme, nouveau assurément, que révèle chez son auteur le rapport officiel envoyé de Pékin au gouverne-

ment français par son représentant ? M. Pichon passait ici plutôt pour anticlérical. Et...

— Dame ! M. Pichon a vu nos missionnaires à l'œuvre. Il a donc pu juger *de visu* que ce sont de braves gens. Et comme c'est un esprit droit, il a dû tirer de ses observations personnelles quelques conclusions favorables au catholicisme. Quoi d'étonnant à cela ? Je n'ai d'ailleurs jamais eu qu'à me louer de M. Pichon, et je crois profondément qu'il n'a cessé de faire à Pékin œuvre de patriote clairvoyant et courageux.

— M. Pichon, dites-vous, Monseigneur, a jugé *de visu* que les missionnaires sont de braves gens. Savez-vous bien qu'il y a en France des gens qui, du moins à les en croire, ne seraient pas tout à fait de cet avis ?

— Eh bien ! dit en riant Mgr Favier, il faudrait les envoyer en Chine prendre une leçon de choses... Quelques-uns de vos confrères s'efforcent en effet de faire croire à leurs lecteurs que les missionnaires sont des bandits, des pillards, et que je les excite, sans plus de façon, au banditisme et au pillage.

Pauvres gens ! — C'est de nos accusateurs que je parle.

Il est certain que, d'accord avec le ministre de France, j'ai fait prendre, après notre délivrance, la nourriture et les vêtements dont nous avions le plus urgent besoin, soit dans les magasins de l'Etat, soit chez les particuliers.

Mais veuillez remarquer ceci, que Pékin était alors désert, tous les habitants ayant fui devant les troupes alliées, et que nous étions, par conséquent, fort empêchés d'acheter ce dont nous avions besoin. Or, trois cent cinquante chrétiens, enterrés dans le jardin du Peï-Tang pendant le siège, étaient littéralement morts de faim, et les survivants se trouvaient depuis plus d'une semaine réduits à la ration de deux onces de farine par jour.

Fallait-il mourir de faim, tous, parce que les boutiques de Pékin avaient été abandonnées ?

Notez encore que nous considérons comme une avance sur l'indemnité que nous doit le gouvernement chinois tout ce que nous avons pris dans les magasins de l'Etat, et que nous paierons, à première vue, soit en argent soit en nature, tout ce que nous avons pris aux particuliers. Cela est bien convenu, bien entendu.

Mgr Favier nous explique ensuite que l'empereur et surtout l'impératrice ne sont, quoi qu'on en pense, complices à aucun degré de la révolution déchaînée par les Boxers, véritable "Commune" assimilable sous beaucoup de rapports à la Commune de Paris, et qui s'est faite, à l'instigation du prince Tuan, contre le gouvernement régulier et même contre le vrai peuple chinois qui n'a, lui, aucune hostilité contre les missionnaires.

A la bonne heure ! Voilà de l'optimisme au premier chef, et de l'optimisme communicatif, si l'on songe que Mgr Favier, qui habite la Chine depuis près de quarante ans, est certainement mieux à même que n'im-

porte quel autre Européen de connaître la question ou les questions chinoises.

* *

Au cours de mon entretien avec le prélat, je n'avais garde d'oublier qu'il revenait de Rome et qu'on lui prêtait, dans certains journaux, sur les intentions du Pape à l'égard de la France, des déclarations qui cadrent peu avec la récente lettre de Léon XIII au cardinal Richard sur les congrégations religieuses.

Entre autres choses, on faisait dire à Mgr Favier que le Pape, *quoi qu'il arrive*, ne retirerait pas à la France son protectorat sur l'Orient. Or, il y a dans la lettre pontificale plus d'un passage contenant de discrètes mais claires allusions à cette éventualité.

Les déclarations prêtées à Mgr Favier étaient particulièrement graves, en ce qu'elles donnaient à entendre que le Pape, ou bien n'avait pas sérieusement formulé la menace, ou, si l'on veut, l'avertissement que tout le monde a pu lire dans le document en question, ou bien avait ensuite battu en retraite.

— Mettons, s'il vous plaît, les choses au point.

Il ne m'appartient pas de dire que le Pape n'enlèvera jamais, quoi qu'il arrive, à la France son protectorat sur l'Orient chrétien. Et je n'ai rien dit de semblable.

Ce que j'ai pu dire, et ce que je crois fermement, c'est que le Pape ne prendra pas une décision aussi nuisible aux véritables intérêts, à moins qu'il n'y soit obligé absolument et par les fautes du gouvernement et, simultanément, par l'intérêt supérieur de l'Eglise.

Au surplus, Léon XIII ne m'a parlé qu'incidemment de sa lettre au cardinal Richard. Il m'a demandé si je l'avais lue et comment je la trouvais. Je lui ai répondu que je l'avais lue et que je la trouvais fort belle.

Sur quoi, il m'a répondu combien il aimait la France et qu'il nourrissait l'espoir que sa parole y serait entendue.

Pas un mot de plus. Inutile donc d'ajouter que le Pape ne m'a chargé d'aucune mission pour le gouvernement français, ni pour les évêques, ni pour les congrégations.

Ce que j'ai le droit de dire et ce que je voudrais faire entendre à tous, c'est l'amour profond, infatigable, inlassable, que le Souverain Pontife a pour la France.

J'interroge enfin Mgr Favier sur ses projets.

— J'aurai, me dit-il, prochainement, mais la date n'est pas encore fixée, un entretien avec le ministre des affaires étrangères.

Ensuite, j'irai à Sainte-Anne d'Auray, poser un *ex-voto*, au nom des marins bretons qui ont si vaillamment participé à la défense du Peï-Tang, avec l'enseigne de vaisseau Henry, tombé, celui-là, sous les coups des Boxers. Je l'aimais bien, le brave Henry ! C'est lui qui devait porter à Sainte-Anne cet *ex-voto*. J'ai promis de le suppléer dans ce pieux devoir. Mais mon pèlerinage ne donnera lieu à aucune cérémonie exceptionnelle. Ce sera très simple, tout intime.